

Si Valigny m'était conté ...



Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360

Tél: 04.70.66.60.77

Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

www.valigny.fr

Le message du Trimestre

Travaux 2021 où en sommes-nous ?

Mairie — L'appel d'offres contenant dix lots a été publié en procédure ouverte le 18 juin, pour une date limite de dépôt des offres fixée au 16 juillet 12 heures. Deux semaines ont été laissées à l'architecte pour l'analyse des offres. La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 30 juillet à 14 heures, en présence de l'architecte.

Certains lots, en raison des fortes augmentations du prix des matières premières, sont chiffrés à la hausse par rapport à l'APD (Avant-Projet Détaillé) de l'architecte. Pour cette raison, la commission a décidé de lancer des négociations de prix pour le lot couverture. Une nouvelle consultation pour le lot gros œuvre (lot infructueux, sans réponse) ainsi que pour le lot électricité sera relancée fin août, pour une remise des offres fin septembre. Avec le Conseil Départemental, nous avons prévu de nous rencontrer pour réévaluation de la subvention en fonction du montant total des lots attribués, en octobre. Les montants des subventions peuvent être appelés à être modifiés d'ici la fin de l'année.

C'est ainsi que nous prévoyons un début de travaux au mieux vers la fin du mois de novembre, pour une durée d'au moins 8 mois.

Nom du programme	Subventions prévues	Date Accord définitif	
Réhabilitation de la mairie	Conseil départemental	108 816,00	En cours
	Etat : DSIL	166 798,00	En cours
	DETR : désamiantage	13 005,00	En cours
	Région	31 363,00	En cours
	Reste à charge Commune	80 241,86	

Ponts de la Rigole — Les travaux concernant la réparation du pont N°4 « des Goberelles », endommagé suite à un accident de la circulation, devraient commencer fin août. Le montant des réparations de ce pont est pris en charge par l'assurance. Suivra la remise en état du pont N°1 dit « de la queue de l'étang », puis plus tard des ponts N°2, 3 et 5.

Ponts de la Rigole	Subventions prévues	Date Accord définitif	
Ponts de la Rigole	Conseil départemental	5 000,00	16 juillet 2021
	Etat	9 100,00	Arrêté 10 mai 2021
	Comcom	2 078,00	Délibération 12 mai 2021
	Reste à charge Commune	4 045,00	

Chemin sécurisé, route de l'étang — Les travaux devraient être effectués au cours du dernier trimestre 2021.

Chemin piétonnier sécurisé entre le bourg et le pont route de Bessais	Subventions prévues	Date Accord définitif	
Chemin piétonnier sécurisé entre le bourg et le pont route de Bessais	Conseil départemental	13 176,00	En cours
	Etat	23 717,00	Arrêté 10 mai 2021
	Comcom	5 270,00	Délibération 4 mars 2021
	Reste à charge Commune	10 541,40	

SOMMAIRE

P1—Le message du trimestre

P2—Brèves

P3—La parole à ...

Infos Municipales

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h15, et le vendredi de 16h30 à 18h. Ces heures d'ouverture peuvent être modifiées lors des congés du personnel communal.

Permanence du Maire :

Le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi de 10h à 12h. Contactez le secrétariat pour prendre rendez-vous. Pour toute urgence, appeler le secrétariat de la Mairie.

Astreintes des adjoints :

Les adjoints sont à votre disposition les matins.

Mardi : Alain Becquart

Vendredi : Marie Millerat-Daldin

Samedi : Aimé Cheminot

Vous pouvez les joindre en passant par le secrétariat de Mairie.



Une équipe à votre service !

Si Valigny m'était conté ...



Brèves

Distribution de livres aux enfants de l'école de Valigny :

Ce fut en quelques sortes, une manière de renouer avec l'époque d'une jeunesse passée, avec sa traditionnelle « distribution des prix », qui marquait la fin de l'année scolaire dans toutes les écoles primaires de France.

L'équipe municipale a souhaité marquer son attachement à notre école publique, ainsi qu'aux enfants qui la fréquentent, en créant cette petite cérémonie.

C'est ainsi que le 22 juin, à 14h30, tout le monde s'est retrouvé au Pôle Socioculturel. Les enfants de l'école de Valigny, l'instituteur Monsieur Clignac, Béatrice notre ATSEM, Sylvie notre cantinière, le Maire ainsi que les conseillers qui avaient pu se rendre disponibles.



Après un bref discours d'introduction du Maire pour rappeler l'importance de l'école laïque et de son rôle dans notre République, chaque enfant eût droit à plusieurs livres dont le choix individuel avait été guidé par l'instituteur.



Puis tout ce petit monde a partagé un plantureux goûter pendant lequel les échanges allèrent bon train. Une expérience à renouveler !

Une boîte à lire à Valigny :

Le principe est simple. Le site « Boîte à lire » donne une bonne définition de ce concept né aux États-Unis. "Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement."



C'est maintenant le cas à Valigny, place de l'église. Nous avons pensé en premier à nos amis qui font la randonnée du Chemin de Compostelle et qui s'arrêtent souvent à l'heure du déjeuner sur la place de l'église. S'ils sont « à sec » de culture, ils pourront dorénavant se ravitailler dans notre boîte à livres. Bien sûr toute valignoise ou valignois en panne sèche de lecture un soir de la semaine, peut aller s'abreuver à notre source de culture, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ! Alors n'hésitez pas à en user et à en abuser... cela est bon pour la santé.

Un grand merci au premier adjoint Alain, pour cette magnifique création artisanale, ainsi qu'à notre employé communal Eric, pour son aide à l'installation.

Cela ne remplace pas notre médiathèque, à l'Espace Socioculturel, animée par l'association du Foyer Rural avec un abondant fond documentaire de plusieurs centaines d'ouvrages, de CD et de DVD, fond renouvelé régulièrement par la bibliothèque départementale.

Pour rappel, la médiathèque de Valigny (toute neuve) est ouverte tous les samedis de 10h à 11h30. Son accès est gratuit, il suffit juste de s'y inscrire. Il y a des tables où vous pouvez consulter les livres en toute quiétude. Alors inscrivez-vous, cela en vaut la peine !

Si Valigny m'était conté ...



Pour redonner vie à notre village :

Lors du dernier Conseil Municipal du 9 juillet, les conseillers ont mis en place un comité de pilotage qui devra travailler sur le devenir de notre local commercial. Ce dernier disponible depuis le 1er avril 2021 a été repeint en grande partie par notre employé communal et est prêt à recevoir tout type de commerce.

Le comité de Pilotage est constitué des adjoints, de deux conseillères, Corinne Tierce et Bernadette Hatit ainsi que du Maire. Il est prévu une réunion dès septembre.

Toute personne qui serait intéressée par la location de cet espace commercial est priée de s'adresser au secrétariat de Mairie.

Terrains laissés en friche :

Un simple rappel, tout propriétaire en zone urbanisée a l'obligation d'entretenir son terrain.

L'article L.2213-25 du CGCT donne au maire la possibilité d'obliger, pour des motifs d'environnement, les propriétaires de terrains non entretenus, situés en zone urbanisée, à faire des travaux sur leur propriété.

Brûlage des déchets verts :

Rigoureusement interdit, outre les risques d'incendie qu'il génère, le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinage causés par les odeurs et fumées. Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Il nuit à l'environnement et à la santé.

Le brûlage des déchets verts, en dégradant la qualité de l'air des territoires, a des conséquences générales sur la santé. Les effets sont renforcés pour les personnes directement exposées. Le brûlage des déchets verts émet des niveaux importants de particules qui ont un impact sanitaire avéré. Ces particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques(HAP), des dioxines et furanes, du benzène.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt 13000 km ... et produit jusqu'à 700 fois plus de particules qu'un trajet de 20 km à la déchetterie !

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

La parole à ... nos anciens

Jeanne-Marie Guyot, voilà une personne qui a compté dans la vie de Gisèle Havet :

C'est par une chaude fin d'après-midi que Gisèle Havet nous accueille dans sa petite maison place Jeanne-Marie Guyot. Jeanne-Marie Guyot, voilà une personne qui a compté dans la vie de Gisèle !

Née au lieu-dit Furot en 1938, Gisèle Moreau petite fille unique grandit dans l'affection de sa mère et de sa grand-mère maternelle. La seule image masculine de sa petite enfance est celle de son grand-père paternel ; son père, mobilisé dès 1939 puis prisonnier en Allemagne, elle ne le connaîtra qu'en 1945.

A 6 ans, elle entre à l'école communale de Valigny. Elle s'y rend à pied avec d'autres enfants habitant sur le trajet, et parcourt entre 3 et 4 km par jour. Le midi, pas de cantine mais un repas pris chez sa grand-mère paternelle, gardienne de la maison « Tantot », en face de l'école. Mlle Guyot sera son institutrice pendant plusieurs années. N'hésitant pas à parcourir plusieurs kilomètres à pied pour porter une leçon à un élève malade, ou à donner bénévolement des cours supplémentaires pour les futurs candidats ou candidates au précieux certificat d'études primaires, cette femme a marqué ses élèves mais aussi les habitants de Valigny, par son courage face aux nazis pourchassant les maquisards de la forêt de Tronçais.

Même si cette période reste difficile, Gisèle en garde de bons souvenirs, se rappelant de la solidarité constante entre tous. Elle n'a pas souffert du contexte de guerre car, à cette époque, la ferme était autosuffisante du point de vue alimentaire et « on se contentait de peu ». Les tickets de rationnement destinés à la famille permettaient d'améliorer le contenu des colis envoyés à son père, en Allemagne ; Gisèle souligne ainsi qu'à cette période, elle ne connaissait pas le goût du chocolat ... De ce père qu'elle n'a pas connu enfant, Gisèle aura peur lorsqu'elle le verra à son retour, à la fin de la guerre. Mais les liens affectifs seront rapidement les plus forts.

A 14 ans, Gisèle part à Saint Amand, au Centre d'Apprentissage où elle suit les cours de couture et d'enseignement ménager. Cette formation lui permet d'être embauchée comme vendeuse / remailleuse de bas nylon dans une mercerie-bonneterie place Mutin. Même si son travail ne lui laisse que peu de jours de liberté, elle ne se coupe pas de sa famille ni de Valigny où elle rentre tous les dimanches matin après avoir pris un car, puis son vélo à Ainay le Château.

C'est à Valigny qu'elle se marie, en 1960, avec Roland Havet, originaire de Vesdun. Ensemble, ils deviennent gérants d'une épicerie les « Economats du Centre » à Chezal Benoît ; Gisèle est au magasin et Roland fait les tournées en camion dans les communes avoisinantes. Quelques années

Si Valigny m'était conté ...

Comité de rédaction : commission communication

Delphine Deschaume - Dominique Govignon - Nadette Hatt
Francis Leblanc - Marie Millerat-Daldin

plus tard, à la fin des années 60, ils prennent la tête d'un bar-tabac-presses dans cette même ville, puis d'un bar-tabac-loto à Châteauneuf sur Loire dans le Loiret. Dans cette période naissent leurs 2 filles : Françoise en 1961 et Christelle en 1972. Gisèle « est faite » pour les métiers du commerce, dans lesquels elle se sent bien : ouverte et enjouée, elle aime les contacts, les discussions diverses et variées avec les uns et les autres.

La santé des parents de Gisèle devenant précaire, le couple choisit de revenir dans la région et s'installe à Saint Amand où ils reprennent un café rue Nationale en 1984. C'est enfin à Valigny qu'ils s'installeront en 1992 pour y prendre leur retraite.

Gisèle est heureuse de ce retour aux sources, elle nous parle avec une grande gentillesse de tous ses voisin(e)s et



ami(e)s « toujours prêts à rendre service », qui l'entourent. Les rudes épreuves familiales qui l'ont touchées n'ont pas eu raison de son optimisme ; aujourd'hui, ses problèmes de vue n'amoin-driront pas son ouverture

aux autres et sa foi en l'avenir.

Une belle leçon de vie !

"André PAILLERET se souvient de Valigny avec ses 800 habitants!" :

André PAILLERET nous reçoit dans sa maison 1, route de Lurcy, près du centre de Valigny. 18h, Il vient juste de rentrer, rendez-vous belote oblige !

André est né à Valigny aux Champs Martin. Il y a quelques quatre-vingt et un ans, qui sont passés comme un éclair. À sa naissance sa mère est seule, son père est à la guerre. À son retour, le père de famille s'installe sur une exploitation aux Bruyères sur la commune d'Isle et Bardais. Le petit garçon sera scolarisé à l'école communale de Valigny. Et tiens ... c'est Mademoiselle GUYOT son institutrice.

Le jeune garçon passe son certificat d'étude et obtient un premier prix d'histoire Géographie.

Que faire alors de sa vie ?

Pas question de travailler au domaine. André s'est « loué » à 14 ans pendant un an dans une exploitation agricole, bonne expérience, mais pas question de continuer avec le père ! assez déterminé le garçon ! Alors après une orientation issue du CFA de Moulins, le jeune garçon s'oriente vers le métier de maçon. Il passe son CAP à Bourges.

Puis il s'installe à 16 ans à Montluçon (hors de question de travailler dans le Cher, malgré les propositions de plusieurs

entreprises !), trouve tout seul une chambre à louer et au boulot !

En 1960-62, il est appelé sous les drapeaux et comme les jeunes de sa génération envoyée en Algérie. C'est une expérience qui le marquera à jamais.

Son patron le reprend au retour, mais « comme tu as bien dû perdre ton coup de main, je te paye 20 centimes de moins, 1 franc 60 au lieu de 1,80 l'heure ». Les temps sont durs ! Il change d'entreprise après un différend avec le patron, trouve aussitôt un nouvel emploi dans une maison basée à Tours et spécialisée dans la construction de châteaux d'eau, de station d'épuration... Elle a une succursale à Neuilly le Réal. Ce nouveau poste lui apporte de la diversité de tâches et de lieu de travail.

Hélas à 56 ans usé par cette activité d'extérieure pénible, il se retrouve en inaptitude puis en invalidité.

Pendant toutes ses années, il retrouve fréquemment la famille à Valigny qui s'est installée dans la maison où il vit désormais.

Il se souvient de Valigny dans les années révolues où la population atteignait 800 personnes.

Les « patients » étaient compris dans ce chiffre. Chaque maison avait au moins un pensionnaire « pas toujours bien payé ». À l'époque, 3 infirmières travaillaient à « la Colonie », dépendant du CHS (Centre Hospitalier Spécialisé) d'Ainay-le château. Elle existe toujours route de l'étang. Une annexe route d'ISLE est fermée depuis longtemps. L'hébergement chez « l'habitant » de personnes malades ou handicapées mentales est en effet une pratique ancienne, bien ancrée dans la région et qui a beaucoup évolué bien sûr.

La commune s'étoffait de 5 bistrots, 1 sabotier-coiffeur-maçon, 2 maréchaux ferrants, 2 boulangers, 3 épiciers, 1 cordonnier...Autres temps !

Bon danseur, c'est lors d'un thé dansant qu'il rencontre Simone, qui deviendra sa compagne pendant près de 20 ans. Ils partageront le goût de la danse et écumeront ensemble tous les thés dansants de la région, partageront aussi les journées de pêche à Piro.

Maintenant seul, sa vie est rythmée par les visites de ses nièces, les repas de famille... et la belote chez les amies. Belote et gouters ! Autant de joyeuses et précieuses retrouvailles.

Merci André pour votre chaleureux accueil !

